

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 83 (1947)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Soirée des régents lausannois.* — *Communication.* — *Un bon départ.* — *A l'approche des examens.* — *Une classe d'orientation professionnelle pour handicapés.* — Genève: *U. I. G. - Dames: Assemblée administrative annuelle du 13 février 1947.* — *U. I. G. - Messieurs: Assemblée générale.* — *Un club de l'U. I. G. ?* Neuchâtel: *Mises au concours.* — Jura: *Séance du comité général de la S. P. J.* — **Communiqués:** *Placement.* — *Echange.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: R. D.: *La presse et l'école.* — Madeleine Jaques: *Les enfants qui parlent mal.* — Charles Bornand: *Lecture fouillée et lecture silencieuse.* — **Bibliographie.**

PARTIE CORPORATIVE

Le bulletinier prie tous les correspondants des sections de bien vouloir prendre note de l'adresse suivante :

G. WILLEMIN, rédacteur au « Bulletin » S.P.R.,
Case postale No 3, Genève-Cornavin.

Toute la correspondance relative au « Bulletin » doit être envoyée à cette adresse et y parvenir le lundi à midi, au plus tard. D'avance merci.

G. W.

VAUD

SOIRÉE DES RÉGENTS LAUSANNOIS au Club Alpin, 22 février 1947

Quelques géants des Alpes vaudoises patronnaient cette affaire. On a vu tout de suite qu'on resterait sur les sommets. Jugez plutôt : Corelli et Mozart, aux grandes lignes sereines ; Debussy et Rameau scintillant sous le soleil — ou sous la pluie — sans oublier la chanson française, rutilante de fleurs.

Et pas besoin, je vous prie, de descendre et regrimper pour passer d'un sommet à l'autre : un guide « non patenté », au verbe généreux, et que le métier n'essouffle point, nous ménageait des haltes charmantes, et... à la hauteur.

D'abord une visite à une Galerie de portraits des Grands-du-Monde-pédagogique. Art d'un réalisme saisissant et commenté par la parole... et le nez incisifs d'un cicerone compétent. Puis, présentation, par un dompteur professionnel, de quelques « monstres scolaires » en voie de disparition. Enfin, une grève chez les « techniciens pédagogues » en l'an de disgrâce 2047. Et pour finir, tandis que son Directeur pilotait magistralement le Char du Soleil, le Chœur s'apprêtait à nous charmer encore par des chansons pleines de verve et enlevées avec art.

— « Une soirée de plus ! » direz-vous ? Mais non : une équipe bien menée s'est enthousiasmée, a travaillé, a réussi. Elle a ému, elle a fait rire et vibrer d'un commun accord de nombreux collègues. Il y avait pourtant dans leurs opinions politiques ou pédagogiques assez de couleurs pour faire une belle palette de peintre... moderne.

Mes chers collègues, ne mettrons-nous pas un caillou blanc, au 22 février 1947 ?

Merci à la S.P.L. et à son Président !

R. N.

P.-S. — Le chroniqueur s'est laissé dire que depuis minuit, ce fut « formid' ». Dehors aussi.

COMMUNICATION

Vous recevrez, chers collègues, en même temps que votre carte de membre, le texte contenant la modification des articles 4, 5 et 6ter de nos statuts, modification adoptée à une grosse majorité lors de la dernière assemblée générale.

Collez sans tarder ce petit papillon de peur qu'il ne s'égare dans un coin d'une table de travail par trop chargée ; n'attendez pas le moment où vous vous déciderez à « faire de l'ordre » ! Les membres de la S.P.V. ne possédant pas — ou plus — leur livret de statuts peuvent s'adresser au caissier qui se fera un plaisir de leur faire parvenir ce petit recueil de nos lois...

R. G.

UN BON DÉPART

La S.P.V. a souvent réclamé l'organisation de cours ou de conférences — facultatifs, cela s'entend — en vue de rafraîchir ou d'améliorer la culture générale du personnel enseignant, ou plus simplement, pour sortir l'instituteur de son « trou », de son isolement, pour l'aider à se renouveler et à renouveler son enseignement.

Les conférences données cet hiver, dans les principales villes du canton, sous les auspices du Département de l'Instruction publique, service de l'enseignement primaire, répondait donc à nos vœux et à un besoin du corps enseignant de se sortir un peu de l'ornière. Elles furent suivies par un bon nombre de collègues qui se déclarèrent enchantés tant par le choix des conférenciers que par les sujets traités.

Nous osons espérer que le Département n'en restera pas là et qu'il renouvelera cette heureuse et concluante expérience. Mais oui, concluante : pour un pays où, de prime abord, l'on se méfie toujours un peu de ce qui est officiel, ce premier essai peut être considéré comme un succès, qui, sans aucun doute, sera plus éclatant encore l'an prochain...

R. G.

A L'APPROCHE DES EXAMENS

Périodiquement, le bulletinier se croit obligé de traiter ce sujet. Idée fixe, marotte ? Je ne pense pas. Il reprend le problème parce que, chaque fois, les vœux émis n'ont été que poussière qu'on soulève et qui retombe... Autrement dit, rien de changé, le bulletin officiel continue à nous annoncer, avec sa sécheresse coutumière, que les épreuves écrites restent : « calcul, composition et cette sacrosainte dictée ». On a bien parlé, un temps, d'examens fonctionnels. On a même essayé de

nous présenter quelque chose, mais sans grande conviction, avec l'idée bien arrêtée de les oublier le plus vite possible. L'année dernière, il en restait encore quelques vestiges ; l'an prochain, ils auront disparu. Et l'on dira, excuse facile : « Ça n'a pas rendu, ça ne convient pas à notre tempérament de Vaudois... » Enterrement sans fleurs ni couronnes ; mais a-t-on vraiment essayé de les présenter d'une manière attrayante et intéressante ?

A quoi bon épiloguer plus longuement à leur sujet ! Ne nous reste-t-il pas, consolation suprême, les trois fameuses épreuves écrites prévues par la loi et consacrées par le règlement ? L'école vaudoise, sans elles, ne pourrait vivre...

Il n'en reste pas moins que l'atmosphère de nos classes continue à être empoisonnée dans les derniers mois de l'année scolaire ; un malaise, créé par la hantise de l'examen, empêche maîtres et élèves de travailler sainement, d'une manière constructive et utile, dans la joie et la bonne humeur. Alors que le premier printemps invite à la promenade, nous fermons notre cœur à l'appel d'une nature qui revit et qui demande à être admirée ; ne faut-il pas travailler calcul, et français surtout (dans notre pays, qui dit français pense « dictée »).

Tout le mal vient, je crois, de la place trop grande qu'on accorde à l'orthographe. Chez nous : est bon, méritant, digne du respect de l'autorité et du peuple, celui qui « sait écrire » ; on entend par là, écrire sans faute. Ce mal ne serait pas bien grand, et l'on pardonnerait volontiers à notre peuple et ses autorités cet engouement pour une branche, dans le fond, secondaire, si des maîtres et des élèves n'en souffraient pas. De plus, cette phobie des fautes conduit fatalement à l'amour de la « bonne note ». Et de là, à juger un maître sur la bonne ou mauvaise orthographe de ses élèves...

Voilà pourquoi, année après année, la même comédie recommence : le Nouvel-an passé, la classe est sous tension, en ébullition. Allez-y, institutrices et instituteurs : une dictée chaque matin, à la première heure si possible : vos élèves sont frais et dispos ; vous, pas trop énervés ; et une l'après-midi, dans les cas graves et désespérés ; dictée à la baguette, s'il le faut. Qu'importent les moyens pourvu qu'on réussisse et qu'on obtienne cette moyenne qui vous fera respecter par tout un village. Mais, deux longs mois, toute une classe et un maître ont oublié de vivre et n'ont rien fait d'intéressant.

Oui, il faut lutter pour faire disparaître cet état de choses, ne serait-ce que pour rendre service à de jeunes collègues qui ont une réputation à acquérir et qu'on engage ainsi, bien malgré eux, souvent, dans cette course à la moyenne.

Quand nous aurons réussi à convaincre que l'orthographe n'est pas le but suprême de l'école, nous serons bien près d'avoir gagné la partie, et non seulement l'enseignement du français, mais celui de toutes les branches y trouvera son compte. L'école aura de nouveau la permission de travailler en souriant.

Convaincre, c'est facile à dire, mais que faire pour y parvenir ?

Voici donc ce que je vous propose pour cette année : s'en tenir strictement, pour la dictée, au nombre d'heures inscrites à votre programme, cette suggestion s'adresse plus spécialement aux jeunes collègues, les anciens ayant compris depuis longtemps la stérilité de ces efforts. La moyenne de l'examen s'en ressentira fort probablement. Mais, la conscience tranquille, puisque, honnêtement, vous vous en êtes tenus à l'horaire des leçons, vous pourrez dire aux gens de votre village, avec ce sourire qui désarme la critique : « Voilà ce qu'on obtient sans vain bourrage de crâne ».

Année après année, vous recommencerez. Les autorités et ceux qui, par routine, comptent sur des moyennes pour les comparer, finiront par s'habituer et comprendront finalement qu'un être ne se juge pas à sa valeur en orthographe seulement.

R. G.

UNE CLASSE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE POUR HANDICAPÉS

Au printemps 1946, l'Entraide aux Jeunes par le travail a ouvert, à titre d'essai, une classe d'orientation professionnelle pour handicapés à l'Institut du Repuis à Grandson, avec l'appel du Département de l'Instruction publique.

La classe a été dirigée par M. Maurice Bettex, instituteur, titulaire du brevet vaudois pour l'enseignement des travaux manuels, et directeur du Repuis. Les résultats ont été favorables, si bien que l'ouverture définitive s'impose. La prochaine année scolaire débutera *lundi 14 avril*. Le nombre de places est limité.

La classe est réservée aux élèves de dernière année scolaire et appartenant à l'une des catégories suivantes.

1. Garçons à l'intelligence normale, mais atteints d'une *infirmité physique* à la suite de maladie ou d'accident, ou de santé délicate.

2. Garçons ayant de la peine à choisir une profession pour des raisons de caractère (indécis, instables, etc.).

3. Eventuellement des garçons à l'intelligence au-dessous de la moyenne, sans être anormaux, à condition qu'ils soient doués d'une compréhension et d'une habileté manuelle suffisantes.

Faire bénéficier un jeune handicapé de cet enseignement, c'est lui assurer un avenir professionnel en utilisant au mieux ses capacités.

Pour tous renseignements et les inscriptions, s'adresser à M. Bettex, directeur de l'Entraide aux Jeunes par le travail, Le Repuis, Grandson.

GENÈVE

U.I.G. — DAMES

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE DU 13 FÉVRIER 1947

Brasserie Genevoise

La séance est ouverte à 15 h. 15 par Mlle Baechler qui souhaite la bienvenue à toutes nos collègues.

Le procès-verbal de l'assemblée statutaire de février 1946 est lu et adopté.

Mlle Chappuis, vice-présidente, nous renseigne ensuite sur l'activité du Comité pendant les quatre derniers mois de l'exercice. Neuf collègues ont demandé leur adhésion à l'Union ; ce sont Mmes Gallay, Brichet, Marggi, Rattaz, et Mlles Pernoud, Quartier, Zweigart, Nelly Rosset et Renée Rosset. A tous ces nouveaux membres, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Mlle Chappuis résume encore l'activité de Mlle Charmot au Cartel des fonctionnaires et donne un bref compte rendu du travail de la commission de Saint-Jean d'Aulph.

Mlle Baechler, au nom de toutes, remercie vivement Mlle Chappuis d'avoir accepté de représenter l'Union pendant la période intérimaire.

Mlle Berney, trésorière, lit son rapport établi avec conscience et précision. Elle insiste sur la preuve de solidarité qu'ont donnée les membres de l'Union par leurs dons en faveur des institutrices du sanatorium de Saint-Jean d'Aulph, de l'action pour le suffrage féminin et de l'œuvre pour les vacances des mères de famille.

Mlles Lavanchy et Foëx, vérificatrices, approuvent les comptes de la trésorière et la remercient de son travail, et l'assemblée lui donne décharge.

Election de la présidente

Mlle Meyer, présentée par ses collègues de l'Ecole de Malagnou, est élue à mains levées et à l'unanimité. Nous applaudissons chaleureusement cette collègue qui fut, avant Mlle Berney, trésorière dévouée de l'Union pendant dix ans. Nous lui sommes profondément reconnaissantes d'accepter cette fois la présidence.

Election du Comité

Mmes et Mlles Géroudet, Moret-Ries, Forney, Rougemont et Jeanguenin quittent le Comité. Comme il y a davantage de candidates que de membres à remplacer, on procède à l'élection du Comité au scrutin secret.

Pendant le dépouillement des bulletins, nos invités prennent la parole. Successivement, MM. Michel (S.P.R.), Rothen (S.P.N.), Matile (Féd. des fonct.), Gaudin (U.I.G. - Messieurs), Baillet (Syndicat de l'Ain) et Mlle Zingre (U.A.E.E.) nous apportent les messages cordiaux de leurs associations. M. Michel, le nouveau président de la S.P.R., demande notre collaboration à l'« Educateur » et insiste sur le fait que les collègues doivent aider les membres qu'ils ont élus au Comité.

Le dépouillement terminé, Mlle Chappuis donne lecture des résultats. Le nouveau Comité se compose de Mlles Meyer, présidente, Chappuis et Baechler, vice-présidentes, Aeschlimann, Berney, Charmot, Demont, Foëx, Godel et Monney, membres.

Mlle Murset remplace Mlle Foëx comme vérificatrice des comptes. Quelques changements sont encore apportés dans les délégations aux différents groupements. Mme Haubrechts sera remplacée par Mme Hauenstein pour le Cartel d'hygiène morale et sociale. Mme Dottrens succède à Mme Roller pour l'Ouvroir. A la commission de nomination, Mlle Meyer sera remplacée par Mlle Charmot.

La proposition de Mlle Berney de maintenir la cotisation à 20 francs est adoptée.

Séance levée à 16 h. 45.

D. Jeanguenin.

U. I. G. — MESSIEURS

L'U.I.G. — Messieurs est convoquée en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

pour le mercredi 12 mars 1947, à 17 heures précises, au Coq d'Or,
rue Pierre Fatio.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.

2. Communications du Comité :

Important : Mandat aux délégués à la Fédération concernant la mise en sommeil du Cartel. Votation.

3. Lecture et adoption du rapport de la commission des notes scolaires. Votation.

4. Rapport de la commission d'étude du projet d'Ecole moyenne.

5. Propositions individuelles.

M.

DU CONSEIL ADMINISTRATIF AU « FONCTIONNAIRE »

UN CLUB DE L'U.I.G. ?

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a aimablement mis à notre disposition la salle 2 du bâtiment du Grütli pour nos séances de commissions.

Il est maintenant question d'aménager ce local, qui sue l'ennui, et de le rendre habitable, d'impressionnant qu'il est. C'est une idée excellente car le moins qu'on puisse dire est que l'immensité de ce vaisseau où on installerait facilement un petit chalet, vous pèse sur les épaules et ramène un peu brutalement l'homme à une notion peut-être exacte mais en tous cas inconfortable de son importance.

Un aménagement rationnel nous permettrait de songer sérieusement à établir une permanence. Et ce serait évidemment « tout autre chose » si nous étions chez nous pour discuter, et examiner nos préoccupations. En attendant il y a lieu d'envisager d'utiliser largement le local qui tel qu'il est présente déjà certains avantages : location minime, chauffage et éclairage convenables... Et puis c'est tellement agréable et délassant d'avoir affaire à des pouvoirs publics qui savent « avoir le geste ». Il semble qu'on est en voyage !

Revalorisation

La sérénité avec laquelle il rend la justice n'empêche pas notre ex-collègue G. B. de se pencher sur les préoccupations de ses anciens compagnons... faut-il dire « de chaîne » ? Il souligne dans le dernier « Fonctionnaire » les proportions microscopiques et l'extrême modestie de la mesure partielle que l'U.I.G. a demandé au Département d'envisager l'élévation du plafond... — (Je ne sortirai pas des termes du bâtiment aujourd'hui !).

Le passage de plain-pied dans l'enseignement secondaire pour les gradués est évidemment une mesure de simple justice... et l'enseignement se-

condaire aurait tout à y gagner. Nous reviendrons sur cette question pour l'examiner du point de vue pédagogique.

Dans le même numéro du « Fonctionnaire » nous trouvons la suite d'un touchant échange de correspondance entre le C.E. et la V.P.O.D. N'estimez-vous pas piquant le petit jeu qui consiste à dauber sur une action électorale (parfaitement admissible) dont tout le monde profite à l'heure qu'il est. Pour notre part nous nous délectons tout particulièrement du dernier alinéa de la lettre citée et c'est par simple souci d'objectivité que nous rappelons que le « groupe de fonctionnaires » ayant adhéré au principe de la liste électorale comprenait 14 associations, une paille quoi ! Y étaient opposés : la V.P.O.D. et l'U.C.A.S.P.. Le syndicat chrétien (Adm) était... partagé.

Ne parlons pas d'objectivité, pratiquons-la. Et laissons les citoyens que sont les fonctionnaires se défendre avec les moyens que la démocratie met à leur disposition. « Si vous n'aimez pas ça, n'en dégoûtez pas les autres ».

M.

NEUCHATEL

MISES AU CONCOURS

Colombier. — Deux postes d'institutrices (dont un poste pour une classe de dédoublement).

La Brévine. — Poste d'institutrice de la classe de La Châtagne.

Délai d'inscription : 15 mars 1947.

JURA

SÉANCE DU COMITÉ GÉNÉRAL DE LA S. P. J.

Delémont 15. 2. 47.

Congrès jurassien

Les tractanda de cette assemblée étaient si copieux qu'il fallut, en fin d'après-midi, renvoyer quelques numéros à plus tard, les séances de relevée n'étant pas dans les possibilités des délégués.

Après les préambules d'usage, la lecture du verbal de la dernière rencontre et la passation des comptes 1946, l'assemblée s'occupa de la préparation du congrès S.P.J. 1948. A ce propos, un comité d'organisation a été mis sur pied, à Bienne. Selon toute probabilité, les prochaines assises générales de la « Jurassienne » se dérouleront à Bienne, les 5 et 6 juin de l'année prochaine. La date a été choisie de manière à satisfaire aussi bien les collègues de la campagne que ceux des centres, aussi, les organisateurs comptent-ils sur une affluence des grands jours. Le rapporteur général a été trouvé en la personne de M. Joray, de Neuveville, qui traitera du droit à l'instruction à tous les degrés. Il s'est avéré moins difficile pour l'exécutif de la S. P. J. de trouver son rapporteur général que pour les présidents des sections de dénicher chacun un rapporteur d'arrondissement. Merci à M. Joray d'avoir accepté le harnais. Il y a du dévouement à accepter les tâches pédagogiques et sociales au sein de la gent pédagogique.

O. S. L. J.

Le mécanisme et le développement de cette œuvre méritoire sont jugés satisfaisants dans notre coin de Romandie. Toutes les personnes qui s'en occupent et qui ont droit à notre vive gratitude continueront à répandre les brochures qui ont acquis droit de cité partout.

« Educateur » et S. P. J.

M. Chablot s'était aimablement dérangé jusqu'à Delémont pour nous parler des « Heurs et malheurs d'un rédacteur » ou, si l'on veut bien, des soucis et des joies de ses nouvelles fonctions. Avec la parfaite courtoisie, d'ailleurs, qui le caractérise. Le cri d'alarme, c'est l'appel aux correspondants. Evidemment. La matière première ne manque certainement pas. Si tous ceux qui ont vécu une expérience intéressante, si tous ceux que tarabuste un problème voulaient bien s'en ouvrir dans les colonnes de nos hebdomadaires ! M. Chablot voudrait aussi, c'est naturel, recueillir des échos. *L'Éducateur* vous satisfait-il ? Vous déçoit-il ? Vous est-il profitable ? Vous intéresse-t-il ? Prenez une fois la peine d'en toucher un mot à ses principaux artisans. Les aider à aiguiller notre journal sur la voie la plus utile à chacun, ce me semble être un devoir élémentaire de notre charge de collaborateurs. Et quand j'écris collaborateurs je pense sans restriction à toutes les institutrices et à tous les instituteurs, à tous les abonnés.

Ecole allemande

M. Boillat Laurent, de Tramelan, rapporte. Il y a chez eux, péril sérieux en la demeure. Tramelan est au centre d'une nouvelle conjuration, d'une offensive à progression lente mais aussi sûre que tenace. Le siège de la cité se dessine. Il faudrait quelques pages pour résumer la situation. D'ailleurs l'heure s'avance et plutôt que de prendre une décision hâtive, l'assemblée reporte l'étude de ce problème épique à la prochaine session.

P.

COMMUNIQUÉS**PLACEMENT**

On aimerait trouver, chez instituteur demeurant à la montagne, pension pour jeune homme, de Genève (17 ans), qui a besoin de détente. Il serait bon qu'il puisse trouver des jeunes. Eventuellement échange avec jeune homme qui pourrait se rendre à Genève pendant les vacances. Adresser offres à Mlle M. Magnenat, 41, avenue du Mont-Pélerin, Vevey.

ECHANGE

Institutrice anglaise, enseignant l'anglais et les sports, désirerait faire un échange d'une année avec institutrice suisse. S'adresser à la rédaction du « Bulletin ».

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA PRESSE ET L'ÉCOLE

Les éducateurs suisses peuvent, en général, rendre hommage à la presse qui, dans notre pays, exprime volontiers sa sympathie au personnel enseignant et reconnaît les efforts journaliers qu'il accomplit en faveur de la jeunesse. En particulier, en ces temps difficiles où le problème des salaires se pose partout et périodiquement, nulle part nous n'avons lu au sujet des revendications des instituteurs des paroles aigres-douces ou des critiques. Bien au contraire, dans les milieux les plus divers, on fait preuve à notre égard de compréhension.

Nous jouissons encore d'un autre privilège : chez nous, malgré nos différences régionales et nos conceptions diverses, le problème de l'école n'est pas un problème attisant les discordes entre les citoyens. Nous ne pouvons que nous en féliciter quand on voit hors de nos frontières les résultats catastrophiques des luttes autour de l'instruction publique.

Nous avons donc lieu d'être satisfaits des rapports que nous entretenons avec la presse. Peut-être, pouvons-nous regretter que nos journaux tant quotidiens qu'hebdomadaires parlent si peu de l'école et des problèmes de l'éducation. Nous avons grand intérêt à ce que l'opinion publique soit informée de notre travail, des conditions dans lesquelles il se déroule, de nos difficultés, mais aussi de nos projets. Nous savons tous la peine qu'ont les parents à accepter que l'école évolue. C'est un phénomène curieux à noter que cette dissociation qui se produit dans l'esprit et l'attitude de la plupart des gens : dans leur profession et dans leur vie de tous les jours, il ne leur viendrait pas à l'idée de ne pas profiter de tout ce que les inventions scientifiques et les transformations de la technique qui en résultent ont introduit dans leurs conditions d'existence. On ne voit guère un commerçant se passer du téléphone ou d'une automobile et le plus modeste de nos travailleurs utilise l'électricité, emploie la radio et va au cinéma. Mais, la plupart des adultes continuent à exiger de l'école qu'elle enseigne leur progéniture comme ils ont été éduqués eux-mêmes. Ils ne se rendent pas compte de l'impossibilité où nous sommes de continuer à utiliser les moyens d'éducation qu'ils ont connus, d'abord parce qu'ils sont périmés et inefficaces par suite de l'évolution des mœurs et des relations, ensuite parce que les instituteurs, comme tous les travailleurs, évoluent et progressent, adoptant d'autres techniques meilleures, s'adaptant aux conditions sans cesse changeantes de la vie. En Suisse romande, nous devrions donc pouvoir compter beaucoup plus que ce n'est le cas sur une plus large audience de la presse dont ce devrait être le rôle de nous aider. Quand on voit la place que les quotidiens accordent aux sports, à la littérature, aux beaux-arts, à la mode, etc., on ne peut que regretter qu'un pareil moyen d'information délaisse une tâche qu'il devrait considérer comme essentielle. Peut-être aussi est-ce notre faute. Nous devrions, plus que nous ne le faisons, sortir de nos revues pédagogiques et informer les

journaux. La S. P. R. aurait une belle tâche à remplir en constituant un petit comité de presse qui mettrait au point d'une manière systématique des communiqués de tous genres, distribués aux agences. Il n'est que de voir ce dont nous bénéficions nous-mêmes par le service de presse du Bureau international d'éducation pour nous rendre compte des conséquences heureuses qu'aurait pour l'école et pour ses maîtres un contact plus direct et plus régulier avec l'opinion.

Nous ne pouvons, dès lors, que déplorer plus vivement les articles heureusement rares dus à la plume d'auteurs malveillants, mal informés et dont le seul motif, semble-t-il, est de nuire. On peut avoir à l'endroit de ces gens-là la politique du mépris et faire le silence autour de leurs élucubrations. On court cependant le risque de laisser s'infiltrer dans l'esprit de leurs lecteurs cette idée qu'ils ont exprimé des vérités profondes puisque personne ne dit mot. On encourt aussi, en leur répondant, celui de déclencher des polémiques sans profit pour l'école. Le meilleur moyen d'agir est d'informer objectivement avec sérénité. C'est ce que nous ferons dans un prochain article à propos de faits de presse récents qui ont alarmé pas mal d'entre nous.

R. D.

LES ENFANTS QUI PARLENT MAL (voir *Educateur* No 7)

Nous avons vu, dans un précédent article, que la parole est un élément principal et indispensable dans l'éducation. C'est grâce à elle que les échanges de tous ordres peuvent s'accomplir entre l'enfant et son entourage, entre l'élève et le maître. C'est encore par la parole que l'on juge du degré de développement d'un enfant normal, ou de celui d'un débile psycho-moteur.

C'est pourquoi nous insistons sur cette nécessité de rééducation phonétique et sur l'importance de l'expression orale chez les déficients. Il faut que l'enfant possède ce lien social indispensable : le langage.

Mais souvent les éducateurs sont — dans leur désir de bien faire — enclins à commettre de graves erreurs. Etant peu et mal renseignés, ils agissent exactement au rebours du bon sens, et aggravent, de ce fait, le retard phonétique de l'enfant.

Excès de rigueur, excès d'indulgence, tantôt menaçant, tantôt supplicant, ils exigent de l'enfant déficient un effort que ce dernier est absolument *incapable* de fournir par lui-même, ou ils encouragent un défaut qui ne pourra que compliquer grandement la tâche du rééducateur. C'est pourquoi il importe que chacun soit renseigné sur ce problème, trop souvent méconnu.

Nous avons vu que la précocité joue un rôle prépondérant dans la récupération d'un retardé du langage, ou d'un déficient respiratoire.

La perte d'une année peut être irréparable pour l'appareil de la parole. L'enfant, entre 3 et 6 ans, a une souplesse d'adaptation inouïe ; c'est l'âge où il ajuste les mouvements phonétiques de sa langue maternelle, où il en capte les finesse, l'accent, l'intonation. Ses mouvements musculaires ne sont pas encore fixés, tout est encore assez malléable

pour être corrigé, transformé, adapté. Quelques années plus tard, par exemple, et déjà l'étude d'une langue étrangère offrirait de grandes difficultés au point de vue phonétique, faute de souplesse et d'adaptation musculaire, pour obtenir un accent absolument correct.

Quelles sont les étapes de la phonation chez un enfant normalement développé ?

Jusqu'à un an : cris inarticulés, reflets d'impressions agréables ou pénibles. Puis peu à peu les sons laryngés deviennent plus variés. Les premières consonnes s'ébauchent. On perçoit les premières explosives, le p, le b, le t. Viennent ensuite quelques consonnes soufflées, le f, le s. On peut entendre une ou deux voyelles variant entre un « a », un « eu » qui sont les plus naturellement exprimées.

Vers 2 ans, les premières syllabes répétées se perçoivent, mais sous forme d'onomatopées, de cris de joie, d'exclamations. On peut percevoir : papa, mimi, lolo, dodo, etc. Puis peu à peu l'enfant s'extériorise, il appelle sa maman, il demande son papa, il réclame son lit.

2-3 ans : la phase se précise. Immense progrès, immense effort. C'est tout le jeu des « pourquoi », des « comment » ; ici et là, des mots mal ébauchés, des demi-négations... Aucune syntaxe, aucune grammaire.

C'est vers 3 ans que le ch se normalise, que le s, le r se précisent nettement. L'enfant articule mieux, gesticule moins, s'extériorise peu à peu par le moyen de l'expression verbale.

A mesure que les mois s'écoulent — soit vers 4 ans — le chaos phonétique disparaît, l'ordre s'installe dans la syllabation, le vocabulaire s'enrichit.

Vers 5 ans (6 ans au plus tard) l'enfant doit pouvoir s'exprimer librement, sans défaillance ni difficulté d'aucune sorte. Toutes les variantes de la phonation doivent être conquises et exprimées correctement.

Si ce n'est pas le cas, il faut sans hésiter conduire l'enfant auprès d'une personne compétente, capable de déceler la cause du trouble. (Les offices médico-pédagogiques renseignent à ce sujet.)

On peut résumer en trois catégories les troubles du langage :

1. Défauts d'articulation.
2. Troubles de la parole.
3. Le bégaiement.

Les troubles d'articulation sont les plus fréquents et les plus aisés à corriger. Il en existe autant qu'il y a de consonnes. Ils proviennent tout simplement de mauvaises positions des organes phonateurs et sont faciles à dépister. Il suffit d'avoir un peu d'oreille et de prêter attention au langage de l'enfant. Le plus souvent, ces troubles se rencontrent chez des sujets d'hérédité nerveuse ou qui sont en contact avec des défauts semblables aux leurs, dans le milieu familial ou scolaire.

Si l'enfant est d'intelligence normale, ces défauts peuvent être facilement corrigés ou du moins grandement améliorés.

Il faut cependant faire une grande distinction entre les troubles par *causes anatomiques* et les troubles par *causes fonctionnelles*. Les premiers sont plus graves et leur correction moins assurée de succès.

Les troubles par *causes anatomiques* tels que les divisions palatines (gueules de loup, becs de lièvre), la paralysie du voile, l'hypertrophie des amygdales, les malformations de la mâchoire et de l'arcade dentaire, etc., ressortissent tous de la chirurgie. Ils ne peuvent être rééduqués que lorsque le médecin traitant jugera le moment propice à une correction appropriée.

Les troubles par *causes fonctionnelles* sont infiniment moins graves.

Ils proviennent de mauvaises positions des organes de la phonation au moment de l'émission. Ils se doublent souvent de respiration anarchique ou insuffisante, de bredouillage, de nasonnement, ce qui complique toujours le traitement et en augmente la durée. Citons quelques-uns de ces troubles les plus fréquents :

a) *L'altération du s* : la langue sort de l'arcade dentaire, se plaçant entre les incisives supérieures et inférieures pour les consonnes s et z. Le même mécanisme peut altérer aussi les consonnes n, t, d. Ce défaut, nommé *sigmatisme* (et appelé à tort zézaiement par nombre de personnes) est facile à corriger. Il suffit de repousser la langue derrière l'arcade dentaire, et de faire serrer les dents en chassant le souffle sous une forme un peu sifflée.

b) *Le schlintage*, autre défaut fréquent, atteint les consonnes s, ch, z, j. La cause provient d'un renflement de la langue, touchant de sa pointe l'arrière-palais, et laissant, de ce fait, l'air s'échapper sur les côtés entre les dents et les joues. Le traitement de correction est un peu plus long et compliqué que pour le *sigmatisme*.

c) *Le chuintement*, qui se rencontre souvent chez les opérés des divisions palatines, est une sorte de bruit formé par le frottement de l'air entre la langue et le pharynx. C'est un son de « remplacement », qui touche aux consonnes ch, s, j, f, v. La correction de ce défaut ne peut être entreprise que par un professeur spécialiste.

d) On peut aussi parler de la *confusion de certaines consonnes*, par exemple k et g remplacées par t et d, ce qui donne une étrange sonorité au langage de l'enfant. C'est là toute la série des substitutions des consonnes, trop longue à énumérer dans un simple article de vulgarisation tel que celui-ci.

e) *L'altération du l* rend le langage presque incompréhensible en raison de la fréquence de cette consonne. L'enfant le substitue en général au n ce qui donne aussitôt une forme nasale à l'émission.

f) *Le nasonnement* se rencontre fréquemment chez les opérés des divisions palatines et les opérés des végétations adénoïdes. Ce défaut est grave et la correction en est malaisée. Le voile du palais accomplit mal sa fonction, l'explosion buccale manque de netteté, l'air s'échappe en trop grande quantité par le canal du nez. Il faut parfois, dans les cas graves, avoir recours à des prothèses qui empêchent la déperdition de l'air par la voie nasale. La correction de ce trouble nécessite tous

les exercices de gymnastique du voile du palais, et une connaissance approfondie du cas. Il ne peut être confié qu'à un spécialiste.

On pourrait aussi parler des troubles occasionnés par une paralysie de la langue, ou des incoordinations respiratoires qui se manifestent fréquemment à travers tous ces défauts d'articulation. La place nous manque pour une trop longue énumération.

Quoi qu'il en soit tous ces défauts sont susceptibles d'être corrigés, ou améliorés.

Les parents, les maîtresses de l'école enfantine, les infirmières scolaires, peuvent grandement faciliter le travail du professeur orthophoniste, en insistant auprès de l'enfant pour que les exercices imposés soient faits régulièrement et intelligemment. Il leur sera profitable d'assister aux premières leçons de rééducation, pour bien réaliser le genre du travail à fournir et la manière de l'adapter au plus grand profit du petit déficient. Mais, en dehors de toute technique, deux facteurs sont indispensables : la persévérance dans les exercices et la régularité d'un travail quotidien. Le succès du traitement en dépend.

Madeleine Jaques.

LECTURE FOUILLÉE ET LECTURE SILENCIEUSE THÉOPHILE GAUTHIER : LE CERVIN VU DE NUIT

« Le ciel, d'une sérénité glaciale, avait des teintes d'acier bleui, comme un ciel polaire, et sur le bord il était dentelé bizarrement par les silhouettes sombres des montagnes formant le cercle de l'horizon. Au-dessus de ces découpures jaillissait le pic gigantesque du Cervin avec un élancement désespéré, comme s'il voulait atteindre et percer la voûte bleue. L'immense bloc, d'un noir violet, dessinait ses arêtes hardies sur le vide, élevant sa pyramide solitaire qui dépassait de bien haut toutes les cimes. Auprès de lui, le long de son flanc le plus abrupt, montait lentement une énorme lune ronde, à plein disque, d'un jaune blafard, qui paraissait essayer l'escalade de la montagne farouche. Ce globe lumineux à côté de cette colossale aiguille noire produisait l'effet le plus étrange et le plus fantastique.

La clarté de l'astre, assez vive pour éteindre les étoiles, illuminait de sa lueur argentée le plateau sur lequel nous nous trouvions. Autour de nous, une ombre dure et froide approfondissait encore les abîmes et on eût dit que nous flottions sur une île de lumière. »

(« Les vacances du lundi »)

Matériel

A. LECTURE FOUILLÉE

Carte de la Suisse. Eventuellement, une vue du Cervin et une vue des Pyramides d'Egypte.

1. Introduction

De quels monuments s'enorgueillissent les Egyptiens ?... — Les Pyramides. — Savez-vous quelle est notre Pyramide, celle qui a été érigée non de main d'homme mais par le Créateur ?... — Le Cervin. — Pour

quelle raison est-ce la montagne le plus souvent décrite ou reproduite par l'image ?... Certains élèves répondront que c'est à cause de sa forme. (— Quelle forme ?) ; d'autres parce que c'est la plus haute. Ce sera alors l'occasion de les initier à la relativité, en leur faisant connaître qu'elle paraît plus haute, plus impressionnante que d'autres, parce qu'elle est plus dégagée, qu'elle part de plus bas.

Un auteur français du siècle dernier, que vous connaissez peut-être par ses vers, en a fait une description particulièrement pittoresque. Ecoutez comment Théophile Gautier a rendu ses impressions en face du Cervin :

2. Lecture expressive

- a) *Par le maître, livres fermés, pour que les élèves soient mis tout de suite en présence de la forme la meilleure.*
- b) *Par un élève, livres ouverts.*

3. Evocation

Voyons à présent si vous savez lire non seulement avec vos yeux mais avec votre intelligence, si derrière les mots vous savez voir les choses. Vous allez relire ce texte, en silence, une ou deux fois. Après quoi, je vous demanderai de dire tout ce que vous avez vu, senti, éprouvé, dans tous les détails, comme si vous vous étiez réellement trouvés vous-mêmes au pied de la montagne.

(Trois minutes sont laissées aux élèves pour ce travail.)

Evoquons ! Qui a bien le tableau devant les yeux ? Qui veut exprimer sa vision ?... Où êtes-vous pour voir le Cervin ? (Sur un sentier boueux... A ski sur un mamelon neigeux... A la fenêtre d'un chalet... d'une chambre d'hôtel, le menton sur les poings, mâchonnant une gentiane bleue...) Comment êtes-vous habillé ? A quelle heure ? Quelle est la qualité de l'atmosphère ?... etc... Autant de questions qui aideront les élèves peu habitués à ce travail à faire vivre le texte qu'ils lisent, à créer du réel, car la création d'un auteur est morte qui n'est pas ressuscitée par le lecteur.

4. Les mots : exercices d'association

Sérénité. — Trouvez des synonymes. Ajoutez des compléments du nom : la sérénité du ciel, la sér. du lac, la s. de l'atmosphère, la s. d'une conscience, etc...

Silhouette. — Etymologie : Etienne de Silhouette, magistrat français du XVIII^e siècle, qui s'amusait à couvrir les murs de son château de profils de visages.

Pyramide. — Définition géométrique ; à base triangulaire, carrée, pentagonale, etc... De quelle espèce géométrique est la pyramide du Cervin ? Adjectif ?

Gigantesque. — Famille du mot : géant, géantisme, gigantisme, gigantin. Antonymes : Nain, naine, nanisme.

Hardi. — Associez cet adjectif à des noms : une construction hardie, une parole h., une démarche h., une entreprise h., une ascension h., une attitude h., un geste h., une décision h., etc...

Blafard. — Comme ci-dessus : une couleur blafarde, un teint bl., etc...

Farouche. — Définition. Faites entrer ce mot dans des phrases. Bien distinguer les deux sens extrêmes : une biche farouche (= non apprivoisée, qui fuit la société, timide) et un guerrier farouche (= cruel, dur, barbare). Puis la nuance intermédiaire qu'il a dans le texte (= sauvage).

Colossal. — Synonymes et antonymes.

Abrupt. — Etymologiquement : séparé par une rupture (ab - ruptus), à pic.

Désespéré. — Famille du mot « espoir ». Distinguer le substantif de l'adjectif. Associez l'adjectif à un nom : un geste désespéré, une résolution dés..., une lettre dés., un enfant dés., un malade dés., un prisonnier dés., etc...

5. Les phrases

a) Cherchez le nombre d'adjectifs de la première phrase... De la seconde... De la troisième... etc... Pourquoi tant d'adjectifs ? — Pour peindre le paysage. Th. Gautier fut, en effet, un peintre de talent avant d'être un écrivain, et il a manié sa plume comme un pinceau, ses adjectifs comme des couleurs.

b) Cherchez tous les **adjectifs de couleur** : bleui, sombre, bleue, noir violet, blafard, lumineux, noire, argentée.

Les adjectifs indiquant la forme, la masse : dentelé, gigantesque, hardi, solitaire, haut, abrupt, rond, colossal.

Les adjectifs évoquant des sensations tactiles : glaciale, polaire, froide... dure.

A propos de cette dernière épithète, faire remarquer son sens métaphorique : la consistance mise pour la forme ou la couleur, impression tactile pour rendre une impression visuelle.

c) Th. Gautier a peint non seulement par le choix et le nombre des adjectifs, mais aussi par la **sonorité des mots**. Ecoutez la première phrase :

« *Le ciel, d'une sérénité glaciale, avait des teintes d'accier bleui, comme un ciel polaire...* » (Le maître lit en marquant bien l'allitération.) Cette répétition voulue de consonnes sifflantes est un effet d'art visant à mieux exprimer la dureté froide de la partie supérieure du tableau.

Et la suite de cette même phrase :

« ... et sur le bord il était dentelé bizarrement par les silhouettes sombres des montagnes formant le cercle de l'horizon. » Remarquez comme cette succession de nasales, en... en... om... on... an... on, fait appel à notre ouïe, à notre sens musical, pour bien exprimer le contraste du ciel avec l'obscurité du premier plan.

d) Considérez la **longueur des phrases**. Sont-ce des phrases courtes, d'une proposition simple, ou au contraire plutôt des phrases longues composées de plusieurs propositions ? Pourquoi ? Pour mieux rendre la *majesté du tableau*.

e) Résumons : Nous avons là une description **pittoresque** au sens étymologique du terme, c'est-à-dire digne d'être une **peinture**. Pour faire *pittoresque*, il faut, comme l'auteur, indiquer d'une façon précise **com-**

ment sont les choses, par le choix des adjectifs (couleur, forme, consistance, etc....). Souvenez-vous-en quand vous aurez une composition à écrire.

6. Nouvelle lecture expressive

Elle est demandée à plusieurs élèves, le maître corrigéant toutes les imperfections dans la mise en valeur des mots.

7. Copie des Mots

Les élèves relèvent dans leur cahier les mots du tableau noir et les introduisent éventuellement dans des phrases.

B. LECTURE SILENCIEUSE

Le même texte peut se prêter à une lecture silencieuse si les circonstances le veulent. Ainsi :

Les élèves lisent chacun pour soi, puis, dictionnaire en main, répondent aux questions suivantes écrites au tableau noir.

Vocabulaire

1. Cherchez le **sens** de : sérénité, blafard, farouche...
2. Quels sont les **synonymes** de : abrupt, hardi, gigantesque...
3. Quels sont les **antonymes** de : glacial, colossal, la clarté...

Style

4. Y a-t-il peu ou beaucoup d'adjectifs ? Pourquoi ?
5. Enumérez les adjectifs de couleur.
6. Donnez la liste des adjectifs indiquant une forme.
7. Quels sont les adjectifs marquant une sensation tactile ?
8. Indiquez le nombre de propositions de chaque phrase.

Fond

9. A quelle saison le Cervin est-il décrit ? Prouvez-le.
10. Donnez en une phrase la situation géographique précise du Cervin.
11. Quelle est son altitude ? Son autre nom ?
12. Faites-en un dessin (silhouette) de mémoire.

Quelques élèves ayant lu les réponses qu'ils ont écrites, le maître leur fera trouver, en guise de conclusion, quelles sont les qualités essentielles du *style de Théophile Gautier* : **précision, couleur, pittoresque, musicalité.**

Charles Bornand.

BIBLIOGRAPHIE

Montagnes neuchâteloises, par Jules Baillods Edition du Griffon, Neuchâtel.

La collection des Trésors de mon Pays vient de s'enrichir d'un nouveau fascicule consacré aux Montagnes neuchâteloises. L'auteur n'est autre que Jules Baillods qui a chanté son pays par tant d'ouvrages et qui lui découvre toujours de nouveaux visages. Parti du vignoble et après s'être attardé tout exprès dans les beaux et clairs villages du Val-de-Travers et dans les terres fécondes du Val-re-Ruz, l'auteur charme le lecteur par la poésie des Montagnes et du Doubs. Chaque famille voudra garnir sa bibliothèque de ce nouveau trésor qui contient 32 photos magnifiques.

Collège classique cantonal

Le Collège classique cantonal donne à ses élèves une culture générale fondée sur les langues anciennes, le français, les langues modernes, les mathématiques et les sciences. Il délivre le CERTIFICAT D'ÉTUDES SECONDAIRES, à seize ans, ce qui permet d'entreprendre ensuite, pour les élèves qui ne tiennent pas à poursuivre au delà leur culture générale, n'importe quel apprentissage ou quelle formation professionnelle. Pour ceux qui veulent continuer des études, le Collège prépare au Gymnase classique cantonal, qui prépare lui-même à l'Université. Le C.C.C. conduit à toutes les Facultés universitaires, ainsi qu'à l'Ecole polytechnique fédérale.

Le cours des études est de six ans. L'année scolaire commence en septembre. La première année d'études (classe de Vie) est précédée d'un COURS DE RACCORDEMENT, d'avril à juillet. Ce cours est ouvert aux élèves des écoles primaires et des écoles privées, qu'il prépare en particulier à l'étude du latin. Il leur est vivement recommandé de le suivre à dix ans plutôt qu'à onze ans (les élèves de douze ans n'y sont plus admis). Le programme demandé à l'examen d'admission est celui de la première année du degré moyen des écoles primaires. Les élèves qui suivent avec succès le cours de raccordement sont admis sans nouvel examen en Vie.

COURS DE RACCORDEMENT 1947 : du 14 avril au 12 juillet.

AGE D'ADMISSION : 10 ans révolus en 1947.

EXAMENS D'ADMISSION : les lundi 24 (écrit) et mardi 25 mars (oral), à 8 heures, au Collège.

LES INSCRIPTIONS sont reçues au Collège (7, Avenue Béthusy, tél. 2.43.21) dès ce jour et jusqu'au jeudi 20 mars. Présenter acte de naissance ou livret de famille, livre scolaire, certificats de vaccination contre la diphtérie et la variole.

N. B. L'Etat accorde des dispenses d'écolage et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste. La Commune de Lausanne peut accorder, de son côté, des subсидes et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste, dont les parents sont domiciliés à Lausanne.

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves à partir de 15 ans

1937 23 élèves
1947 130 élèves

Section B : Garçons de 9 à 15 ans

Maturité fédérale
Raccordement au Gymnase

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

414

Paul Cardinaux, directeur.

Téléphone 33599



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT ★ ENVOIS POSTAUX

• Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux



PAPETERIE DE ST-LAURENT

21 Rue St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 3.71.75

316

LAUSANNE

L'EXTRAIT D'ENCRE „ORIGINAL EULE“

la marque bien connue

vous permet d'obtenir une encre de 1re qualité pour stylos et encriers.
1 litre d'« Original Eule » vous donne 20 litres d'encre utilisable, extra-
fluide, inaltérable à la lumière et à l'eau.

Qualité 2 à F: Fr. 19.20 le litre

Echantillon gratuit sur demande

Fabricant: Hatt-Schneider, Interlaken

Spécialité d'encre et matériel d'école en gros. Tél. 814

EVITEZ LES IMITATIONS !

56
MONTRÉUX, 15 mars 1947

LXXXIII^e année — N° 10

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RAUDIER

Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMIN, Jussy.

Administration et abonnements:

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

AUX JEUNES FILLES

auxilia

Ecole de perfectionnement

assure :

formation d'éducatrices, situations intéressantes, culture générale approfondie, connaissances pratiques.

Début des cours : avril 1947

Avenue Tissot 16

LAUSANNE

Tél. 3.42.18

Mme S. R. Cuendet, directrice

Quel instituteur accueillerait dans sa famille pendant quelques mois

garçon de 12 ans

ayant besoin de se trouver quelques temps dans un milieu affectueux, compréhensif et ferme.

Pension de Fr. 120.- à 150.- par mois.

Ecrire à l'Office cantonal des mineurs, La Chaux-de-Fonds.

Ecole de sténographie et dactylographie

32, rue Industrielle Téléphone 6 25 40

MONTREUX

OUVERTURE DES COURS

Trimestriels, semestriels : 1er avril

Direction : Mme A. BLANC

INSTITUT CHABLOZ

ECOLE SECONDAIRE SECTION COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE CULTURE GÉNÉRALE

Début de semestre 3 octobre. La direction renseignera sur demande, avenue de Belmont 39, Montreux

Tout pour la musique

**Instruments - Radios - Gramos
Pianos - Editions - Solfèges**

RAUBER

MONTREUX - AVENUE DES ALPES 21

Kramer frères
PAPETIERS

s'efforceront de bien vous servir



A. Rochat
Montreux
QUINCAILLERIE
DE LA ROUVENAZ
Articles de ménage

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et vous toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.